(1750)

En l'occurrence, il faut se demander pourquoi le gouvernement n'a pas décidé de coopérer volontairement à l'enquête plutôt que de se lancer dans cette longue bataille juridique coûteuse et tout à fait inutile.

Je voudrais également savoir ce qu'en pensent les députés conservateurs de l'Alberta. Cette question touche des milliers de leurs électeurs et ils restent muets. Chose certaine, ce sont les premiers à se faire entendre lorsqu'il s'agit de questions comme la Société Radio-Canada. Cependant, ils ne font absolument rien pour forcer leur propre gouvernement à collaborer à cette enquête. Des milliers d'investisseurs furieux du groupe Principal se demandent ce que fait le gouvernement fédéral et ils veulent savoir où s'arrêtent ses responsabilités. Ils souhaitent qu'on leur dise pourquoi le gouvernement fédéral refuse de coopérer en l'occurence.

La motion dont nous saisit mon collègue, le leader du Nouveau parti démocratique, est excellente. Les investisseurs devront être mis au courant lorsque certains instruments financiers ou les institutions financières elles-mêmes ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

La déréglementation des institutions financières entraînera l'accroissement du nombre d'instruments financiers. Certains seront visés par l'assurance-dépôts, et d'autres pas. Il est extrêmement important d'adopter une mesure législative et les règlements nécessaires pour forcer les divers établissements financiers en question à être honnêtes envers les déposants et à leur préciser dans quelle mesure leurs investissements sont garantis.

Il importe également que nous puissions, dans l'Ouest du pays, mettre sur pied nos propres établissements financiers. Malheureusement, depuis un an environ, la situation est très mauvaise à cet égard et cela est surtout dû au fait que certains types de filous ont fait de bonnes affaires pendant la période de forte activité économique qu'a connue l'Ouest du pays. On a pu le constater étant donné que divers institutions financières importantes ont fait faillite. D'aucuns ont eu recours à des pratiques douteuses, notamment sur le plan juridique. En fait, selon moi, les tribunaux devront en définitive décider s'il convient de porter des accusations criminelles contre certains des propriétaires de la société *Principal Trust*. Une certaine réglementation s'impose.

Il importe de protéger les investisseurs de l'Ouest du Canada, car beaucoup d'entre eux tiennent à investir et à déposer leur argent dans des institutions locales; ils veulent que les institutions financières de l'Ouest soient rentables. Voilà pourquoi il faut forcer les institutions financières à dire aux déposants si oui ou non leurs dépôts seront assurés.

A mesure que nous apprenons les détails dévoilés au cours de l'enquête Code et que nous voyons ce qui est arrivé dans le

Les institutions financières

cas des investisseurs de Principal, nous constatons avec regret que le gouvernement fédéral n'a pas voulu collaborer avec les enquêteurs. La SADC a refusé de fournir des documents essentiels à l'enquête. Il a fallu s'en remettre aux tribunaux. Encore aujourd'hui, la SADC pense sérieusement à interjeter appel. La société a fait faillite, mais cela n'empêche pas la SADC de tenir mordicus à protéger l'anonymat des actionnaires. A l'enquête, les avocats ont assuré à la SADC qu'ils vont faire tout leur possible pour ne pas dévoiler de secrets confidentiels.

Le dossier du gouvernement dans le secteur des institutions financières n'est pas très impressionnant, surtout dans le cas récent du groupe Principal. Je demande à la Chambre d'accepter la motion présentée par mon collègue cet après-midi.

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame la Présidente, je tiens à assurer à mon collègue que le gouvernement ne croit pas que l'Ouest du Canada est peuplé de filous. Je puis lui assurer que le gouvernement a fait beaucoup d'efforts pour tâcher de rendre rentables les institutions de l'Ouest.

Malgré les graves problèmes qui ont surgi, je me réjouis de la fusion de la Western and Pacific Bank avec la Banque d'Alberta et de voir les efforts que le gouvernement a déployés avec les sociétés de fiducie albertaines et l'avance de 290 millions de dollars que la SADC a récemment accordée. Je me réjouis de voir les efforts qui ont été faits; peut-être n'ont-ils pas réussi autant qu'ils l'auraient pu à préserver la Banque de Colombie-Britannique, mais après avoir déployé beaucoup d'efforts de persuasion et après que la Société d'assurance-dépôt y eut dépensé 200 millions de dollars, nous nous réjouissons tous du fait que la Honkong and Shanghai Corporation ait accepté de faire en sorte que la Banque de Colombie-Britannique, ses succursales, ses employés et les services offerts par cette institution à l'Ouest du Canada existent toujours.

On n'a vraiment pas lieu de dire que le gouvernement a négligé l'Ouest, comme le député de Regina-Est (M. de Jong) l'a laissé entendre. Il devrait savoir à quoi s'en tenir. Il devrait s'excuser auprès de la Société d'assurance-dépôt du Canada.

Le député a mentionné le fait que la SADC se préoccupait de certaines choses concernant la Principal Trust Company, et qu'elle ne voulait pas divulguer certains renseignements. Je le comprends. Le travail qu'effectue la SADC avec les sociétés de fiducie, les banques et autres institutions partout au Canada est d'une telle nature qu'il exige la confidentialité. Permettre de divulguer le nombre des instances, les avances et le genre de travail qui se fait au jour le jour révélerait quelque chose qui pourrait provoquer des ruées sur d'autres institutions financières. Il importe de veiller à ce que nos institutions financières bénéficient du soutien que leur a assuré la Société d'assurance-dépôts du Canada.